

Dispositif SAD - « Stratégie d'Attractivité Durable »
CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA CAMPAGNE 2021

Etape	Intervenant·e·s	Dates
Dépôt des projets par les porteurs sur l'Extranet recherche	Porteurs	Du 25 mai au 18 juin
Instruction des projets par les établissements sur l'Extranet recherche	Etablissements	Du 21 juin au 2 juillet
Instruction des projets par la Région Bretagne	Région Bretagne	Juillet à septembre
Bureau du CCRRDT Présentation des résultats de l'instruction pour avis consultatif	Région Bretagne & Bureau du CCRRDT	Fin septembre/début octobre <i>(sous réserve)</i>
Diffusion de la liste provisoire des projets retenus aux établissements <i>(sous réserve du vote de la commission permanente)</i>	Région Bretagne	Début octobre <i>(sous réserve)</i>
Activation de la liste complémentaire en cas d'abandons de projets après sélection et consolidation définitive	Région Bretagne	Octobre <i>(sous réserve)</i>
Vote des subventions par projet par la commission permanente du Conseil régional	Région Bretagne	6 décembre <i>(sous réserve)</i>
Envoi des notifications et des arrêtés aux établissements	Région Bretagne	Décembre <i>(sous réserve)</i>
Démarrage des projets <i>(la date de signature du contrat de travail du·de la post-doctorant·e faisant foi)</i>	Porteurs & post-doctorant·e·s	A compter de la date de notification de l'arrêté <i>(sauf date antérieure indiquée dans la demande et validée par la Région)</i> et au plus tard le 2 janvier 2023